

<b>DELIBERATION SUR LE COMPTE DE GESTION 2018</b>
---

Séance ordinaire du *12 avril 2019*  
 Nombre de membres en exercice 15  
 Nombre de membres présents 10  
 Nombre de suffrages exprimés 11  
 Abstention(s) 0

<b>VOTES</b>
Pour : 11
Contre : 0

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
  - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

ARRIVÉ le :
16 AVR. 2019
PREFECTURE DU LOT

Fait et délibéré à le / /

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

Corinne BLADOU-GRENIER



Gilbert CAMPERGUE



Ghislaine COLME



Isabelle DELFAU

Ludovic DIZENGREMEL



Albert IMBERT



Jean-Marie JARDIN



Marie-Christine JORDANET



Michel LAFAGE



Sébastien MARTINEZ



Sébastien MOUTINHO



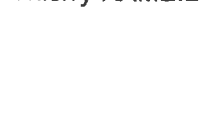
Sabine PATROLIN



Vincent PELEMAN



Thierry RAMEIL



Maguy RIGAL